

PROCÈS-VERBAL de la neuvième (19-09 - réunion extraordinaire) de la **commission des études** tenue le mardi 21 mai 2019, à 9 h, au local D-335 du Cégep de Rimouski.

19-09.01 – ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS : mesdames Lyanna Bernier, Imane Benhayoune, Koralié Bérubé-Francis, Jocelynn Meadows, Marie-Hélène Cloutier, Marlène Cormier, Josée Larouche, Geneviève Morin, Josée Ruest et messieurs François Delisle, Serge Desrosiers, Dave Gagnon, Luc Jobin et Jean Simard.

ABSENCES MOTIVÉES : mesdames Lucie Bernier et Annie-Claude Prud'homme.

A ÉGALEMENT ASSISTÉ : Nicole Coats (secrétaire d'assemblée).

19-09.02 – ORDRE DU JOUR

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – CMÉC – demande d'autorisation – nouveau programme – hygiène dentaire

Il est PROPOSÉ par monsieur Luc Jobin, APPUYÉ par monsieur François Delisle, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été proposé.

19-09.03 - CMÉC – DEMANDE D’AUTORISATION – NOUVEAU PROGRAMME – HYGIÈNE DENTAIRE

Madame Geneviève Morin présente la demande d’autorisation permanente du programme de Techniques d’hygiène dentaire au CMÉC.

À la suite de cette présentation, les membres conviennent que la demande soit déposée et que ces derniers donnent leur avis immédiatement.

Le Centre matapédien d’études collégiales (CMÉC) doit constamment être en développement afin d’assurer sa pérennité. Un comité de développement est donc mis en place périodiquement pour explorer de nouvelles possibilités d’offre de programmes.

Ainsi, en 2007, 26 étudiants s’inscrivaient en Techniques de travail social, à la suite d’une entente de collaboration avec le Département du Cégep de Rimouski. La dernière cohorte de ce programme a été diplômée en mai 2012.

Puis, en 2011, s’ajoutait à la carte du CMÉC un nouveau programme, soit Techniques de réadaptation physique, maintenant appelé Techniques de physiothérapie.

Constatant une certaine baisse de l’effectif étudiant et les besoins de main d’œuvre, il est opportun d’ajouter un autre programme.

Objectif

Obtenir l’autorisation d’adresser une demande au Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur pour offrir un programme permanent en Techniques d’hygiène dentaire au Centre matapédien d’études collégiales.

Considérant

- Qu’actuellement, les étudiantes et étudiants de l’Est de la province voulant s’inscrire dans ce programme doivent se rendre minimalement à Québec pour y faire leurs études;
- La position géographique de choix du CMÉC, à la frontière du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie; soit à distance égale entre Québec et Gaspé;
- L’avis de l’économiste régional de Services Québec du Bas-St-Laurent qui relève que la demande de main-d’œuvre par les entreprises bas-laurentiennes et gaspésiennes pour la profession d’hygiéniste dentaire est importante, que le recrutement pour cette profession est difficile en raison du manque de candidats qualifiés et que le programme de formation est absent sur le territoire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine.

Recommandation

Donner un avis favorable au conseil d’administration afin qu’il autorise le Centre matapédien d’études collégiales (CMÉC) à déposer une demande d’autorisation permanente pour offrir le programme de Techniques d’hygiène dentaire.

Il est PROPOSÉ par monsieur Luc Jobin, APPUYÉ par monsieur Serge Desrosiers, et RÉSOLU À L’UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d’administration afin qu’il autorise le Centre matapédien d’études collégiales (CMÉC) à déposer une demande d’autorisation permanente pour offrir le programme de Techniques d’hygiène dentaire.

La séance est levée à 9 h 35.